

**Arrêté du 9 septembre 2010 portant cessation de fonctions (régisseurs d'avances et de recettes)
au SAR d'Angers
NOR : JUSB1024148A**

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés,

Vu l'arrêté du 17 février 2005 instituant des régies de recettes et des régies d'avances auprès des services administratifs régionaux des cours d'appel ;

ARRÊTE

Article 1

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Madame KLING Gwenaëlle, greffière du deuxième grade, en sa qualité de régisseuse titulaire du service administratif régional de la cour d'appel d'ANGERS.

Article 2

Il est, à compter de la date de passation des comptes, mis fin aux fonctions de Monsieur BAREL Didier, greffier du deuxième grade, en sa qualité de régisseur suppléant du service administratif régional de la cour d'appel d'ANGERS.

Article 3

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés et notifié par les chefs de la cour d'appel d'ANGERS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait à Paris, le 9 septembre 2010

La ministre d'État, garde des sceaux, ministre
de la justice et des libertés,
Par délégation la chef du département de la
gestion administrative et prévisionnelle des
personnels de greffe

Françoise LESTRADE